

Octant Analyse

Territoire

Numéro 23 - Octobre 2011

Les nouvelles aires urbaines L'influence des villes bretonnes se renforce

En Bretagne, les flux domicile-travail engendrés par les 56 pôles urbains de la région témoignent d'une emprise croissante des villes sur les territoires. Alors que la région est moins urbanisée, l'influence des villes y est plus forte qu'ailleurs. Dans l'ensemble, la progression de la population sous influence urbaine tient désormais autant à la densification des territoires déjà sous l'emprise des villes, qu'à l'extension géographique de leur aire d'influence.

Ce constat masque toutefois de fortes disparités au sein de la région, liées aux dynamiques propres des villes mais aussi à la proximité du littoral ou d'autres pôles urbains qui limitent les capacités d'extension.

A l'avenir, l'extension des aires d'influence des villes pourrait également être contrainte par l'évolution des comportements de localisation des ménages, dans un contexte de hausse des coûts et des temps de transport quotidiens.

L'influence des villes ne s'arrête pas aux frontières de l'agglomération. Les villes constituent des centres d'activité économique attirant quotidiennement nombre de travailleurs qui résident en périphérie. Ces flux domicile-travail, leur distance et leur intensité rendent compte d'une organisation fonctionnelle de l'espace, avec notamment des pôles urbains pourvoyeurs d'emplois et des zones alentour accueillant la main-d'œuvre. Se dessinent ainsi des territoires : les aires d'influence des pôles d'emplois. Elles sont composées de ces pôles et des communes périphériques où plus de 40 % de la population en emploi rejoint quotidiennement le pôle ou sa couronne.

La Bretagne : une région moins urbanisée que la moyenne mais davantage sous influence des villes

La prise en compte des résultats les plus récents du recensement a conduit à définir une nouvelle cartographie de ces aires d'influence. Selon ce nouveau zonage, la Bretagne compte désormais 56 pôles d'emplois, à savoir des unités urbaines abritant au moins 1 500 emplois.

Ces pôles, leurs couronnes, ainsi que l'ensemble de l'espace multipolarisé (sous influence de plusieurs pôles), représentent 1 082 communes, couvrant 83 % de

la superficie régionale, contre 73 % au niveau national (hors aire urbaine de Paris). Ainsi, alors que la part de la population bretonne vivant en commune urbaine est légèrement plus faible que la moyenne nationale, l'influence des villes bretonnes s'exerce sur un territoire plus étendu. Le réseau des villes petites et moyennes, mais aussi la répartition spatiale moins concentrée des emplois (notamment agroalimentaires) confèrent à la région un système urbain plus diversifié et un maillage relativement serré. Par rapport aux autres régions de province, la population bretonne est beaucoup moins concentrée dans les grands pôles urbains (36 % contre 52 %, 19^e rang national) et plus étalée dans les couronnes mais aussi dans les espaces multipolarisés. Ceci est à relier à l'attachement séculaire des Bretons à l'habitat individuel.

De grandes aires urbaines souvent littorales...

Parmi les 16 pôles urbains bretons abritant plus de 10 000 emplois, 14 sont entourés de larges couronnes périurbaines, reliées économiquement au pôle. Dinan et Auray échappent à cette règle en raison notamment de leur proximité avec des pôles de plus grande taille.

L'organisation interne de ces grandes aires urbaines est inégalitaire par essence : les pôles urbains ne regroupent que 18 % des communes mais concentrent 58 % des habitants

et 75 % des emplois. Dans ce schéma, les plus grandes villes, offrant le plus d'emplois, génèrent les plus larges couronnes. Pour 10 emplois situés dans un grand pôle, l'aire correspondante abrite en moyenne 30 habitants, dont 17 au pôle et 13 dans la couronne.

Au premier rang des grandes aires urbaines bretonnes figure Rennes dont l'agglomération se compose de 13 communes - le pôle - entourées de 177 communes périurbaines. L'ensemble dépasse désormais les 650 000 habitants et les 300 000 emplois. Le pôle rennais, à la fois central et dominant dans son département, a pu trouver autour de lui un large terrain d'expansion : il s'étend maintenant sur 3 750 km² et représente ainsi 55 % de la superficie départementale.

A contrario, la plupart des autres grandes aires urbaines bretonnes sont littorales et organisées en chapelet, ce qui limite leur possibilité d'étalement géographique. La proximité d'autres pôles crée des zones multipolaires. Ainsi, de Lorient à Vannes, ou de Morlaix à Saint-Brieuc, les aires d'influence des villes s'étendent en se chevauchant, formant de larges espaces périurbains, où les actifs se répartissent selon leurs choix ou leurs contraintes budgétaires.

Les communes polarisées par au moins deux grandes aires urbaines constituent de fait des zones de rencontre des différentes

couronnes périurbaines, où leurs champs d'attraction interfèrent.

... et des aires plus modestes à l'intérieur

Parmi les 40 pôles de moins de 10 000 emplois, seuls trois d'entre eux disposent d'une véritable couronne périurbaine : Loudéac (8 communes), Carhaix-Plouguer (4) et Ploërmel (3). Pour tous les autres, l'aire d'influence ne dépasse pas les frontières du pôle : en regard des emplois proposés, ces pôles portent en eux les capacités à accueillir la main-d'œuvre correspondante.

Par ailleurs, plus d'une commune sur trois est multipolarisée, sous influence de plusieurs grandes aires urbaines ou de plusieurs pôles plus modestes. Il s'agit pour la plupart de territoires éloignés des principales agglomérations, mais à proximité de plusieurs pôles d'emploi. L'importance de ces espaces (19 % de la population bretonne et 37 % de la superficie régionale) constitue également une spécificité bretonne, qui renvoie au maillage territorial des villes petites et moyennes dans la région.

Enfin, 15 % des communes sont considérées comme « hors influence des pôles ». Pourtant, cette influence peut exister, mais elle concerne moins de 40 % des actifs : ceux qui se déplacent vers les pôles pour aller travailler.

La population dans les catégories du zonage en aires urbaines

	Bretagne						France métropolitaine*	
	Communes		Population en 2008		Surface (en km ²)	Densité (en hab/km ²)	Répartition des communes (en %)	Répartition de la population 2008 (en %)
	Nombre	%	Nombre	%				
Espace des grandes aires urbaines								
Grandes aires urbaines	501	39,4	1 990 174	63,2	9 927	201	39,4	71,9
Grands pôles urbains (au moins 10 000 emplois)	87	6,8	1 143 185	36,3	1 792	638	8,1	52,3
Couronnes des grands pôles urbains	414	32,6	846 989	26,9	8 134	104	31,3	19,6
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	151	11,9	232 427	7,4	3 216	72	11,4	6,5
Espace périurbain**	565	44,5	1 079 416	34,3	11 351	95	42,7	26,1
Espace des autres aires								
Aires moyennes	65	5,1	229 579	7,3	1 287	178	3,6	4,2
Pôles moyens (de 5 000 à moins de 10 000 emplois)	46	3,6	212 741	6,8	968	220	1,3	3,5
Couronnes des pôles moyens	19	1,5	16 838	0,5	319	53	2,3	0,7
Petites aires	43	3,4	143 183	4,5	1 094	131	4,2	5,0
Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	42	3,3	142 521	4,5	1 087	131	2,5	4,7
Couronnes des petits pôles	1	0,1	662	0,0	8	85	1,7	0,3
Autres communes multipolarisées	322	25,4	372 236	11,8	6 998	53	20,2	6,5
Communes isolées, hors influence des pôles	188	14,8	182 102	5,8	4 685	39	21,2	5,9
Ensemble	1 270	100,0	3 149 701	100,0	27 208	116	100,0	100,0

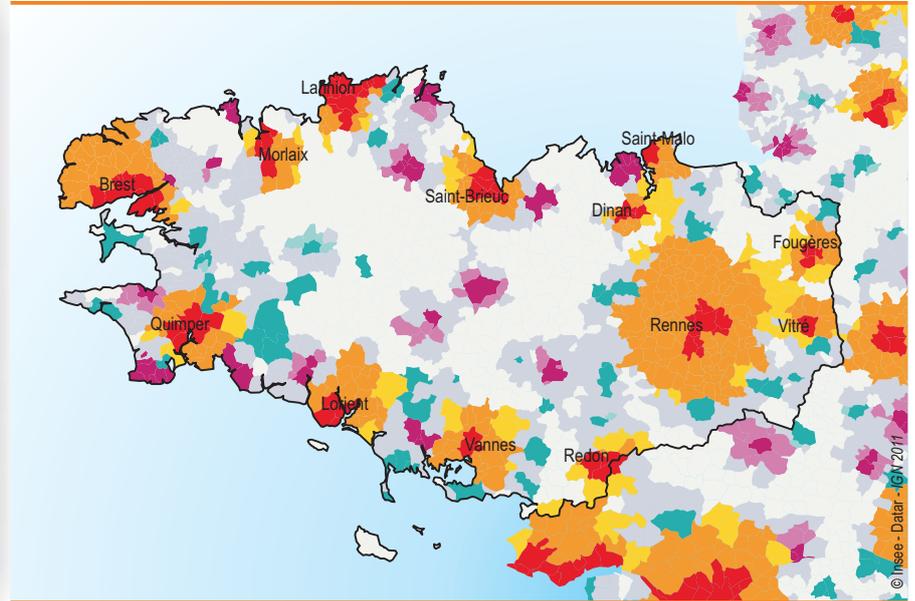
* : hors aire urbaine de Paris.

** : l'espace périurbain comprend les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires urbaines.

Source : Insee, recensements de la population

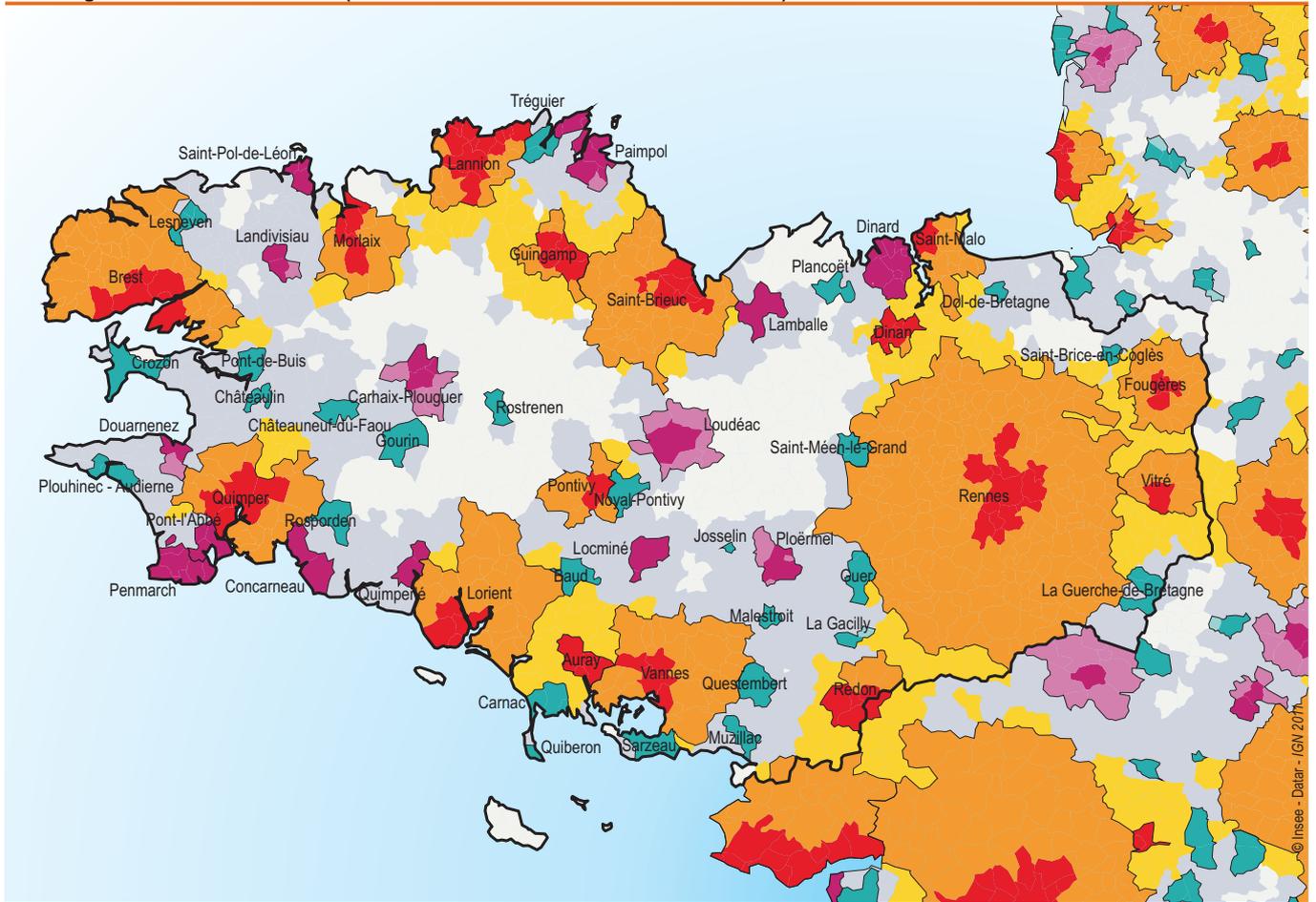
Les aires d'influence des villes

Le zonage en aires urbaines 2010 (selon les données du recensement de 1999)



Source : Insee, recensement de la population 1999 - Zonage en aires urbaines 2010

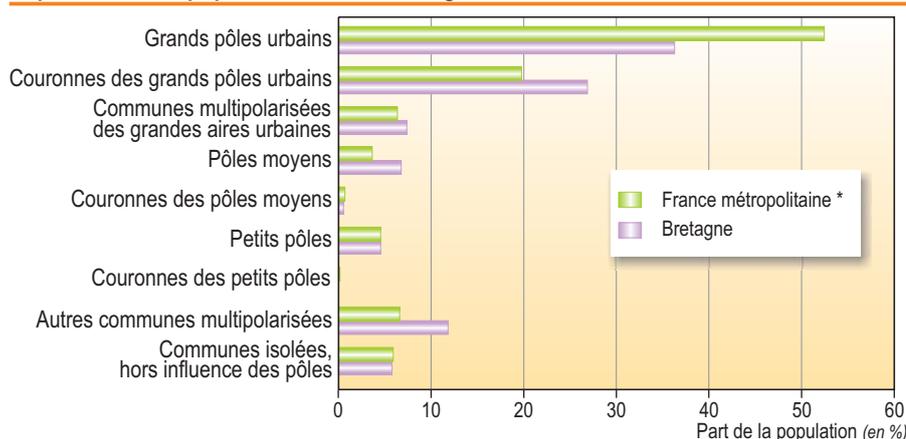
Le zonage en aires urbaines 2010 (selon les données du recensement de 2008)



Source : Insee, recensement de la population 2008 - Zonage en aires urbaines 2010

Une population bretonne moins concentrée dans les grands pôles urbains

Répartition de la population selon le zonage en aires urbaines

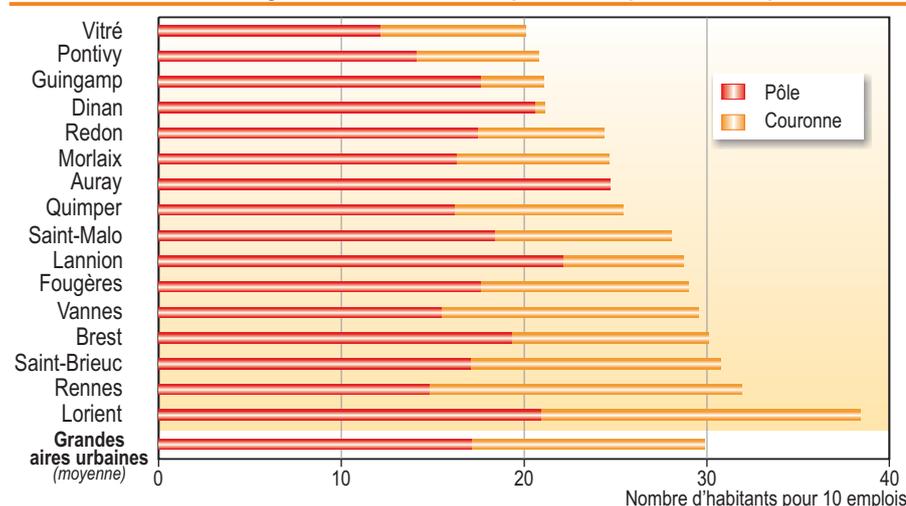


* : hors aire urbaine de Paris.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Un ratio nb. d'habitants/emploi plus élevé dans les principales grandes aires urbaines

Nombre d'habitants des grandes aires urbaines pour 10 emplois dans le pôle



Source : Insee, recensement de la population 2008

Lecture : pour 10 emplois dans le pôle de Lorient, on recense 38 habitants dans l'aire urbaine correspondante, répartis en 21 habitants au sein du pôle et 17 habitants dans la couronne.

Forte croissance pour Auray, Saint-Brieuc, Vannes et Rennes

Évolution de la population dans les 16 grandes aires urbaines bretonnes

Nombre de communes	Population en 2008	Variation 1999 - 2008		Évolution 1999 - 2008 (en %)	Emploi (au lieu de travail) 2008	
		par extension	par densification			
Rennes	190	654 478	78 859	77 088	31,3	303 167
Brest	52	311 735	3 517	6 945	3,5	128 981
Lorient	29	212 317	16 151	9 406	13,7	82 943
Saint-Brieuc	49	166 040	31 398	12 178	35,6	72 587
Vannes	33	144 353	15 048	19 409	31,4	66 238
Quimper	21	123 963	2 714	8 119	9,6	59 754
Saint-Malo	16	73 469	3 946	1 994	8,8	32 197
Lannion	26	63 526	739	5 065	10,1	24 446
Fougères	20	42 706	5 418	1 187	18,3	19 441
Morlaix	11	40 060	2 904	1 274	11,6	19 423
Redon	9	28 517	3 771	1 995	25,3	13 673
Vitré	12	27 594	660	2 904	14,8	15 502
Dinan	9	26 747	-5 857	1 502	-14,0	12 723
Auray	4	26 117	1 844	5 148	36,6	10 565
Guingamp	13	25 724	1 774	1 112	12,6	12 755
Pontivy	7	23 075	3 122	648	19,5	12 372

Source : Insee, recensements de la population

Désormais, les aires croissent autant par densification que par extension

Ces différents types de territoires ont connu des dynamiques diverses au cours de la dernière décennie. Les communes périurbaines ont enregistré les plus fortes croissances démographiques : + 18 % entre 1999 et 2008. Elles ont accueilli des familles à la recherche d'un logement plus spacieux, un environnement plus aéré, des loyers ou des prix de vente moins élevés.

Depuis 1999, la population de l'ensemble des aires d'influence bretonnes s'est ainsi accrue de 367 000 habitants, dont plus de la moitié résulte d'une extension géographique de leur périmètre. Le nombre de communes sous influence d'un pôle d'emplois est passé de 481 en 1999¹ à 609 en 2008, soit 189 000 habitants supplémentaires. Par ailleurs, l'espace classé hors influence des pôles est passé de 407 à 188 communes et de 14 % à 6 % de la population régionale.

Toutefois et en parallèle, les aires se sont également densifiées : à périmètre inchangé par rapport à 1999, elles ont gagné 178 000 habitants, soit 9 % en 9 ans. Ce phénomène de densification fait désormais jeu égal avec le mouvement d'extension, alors que son intensité était deux fois moindre dans les années 1990.

Ce nouveau partage de la croissance périurbaine marque donc un frein à l'étalement urbain, dont les conséquences, en termes de coûts et temps de transport, d'accès aux équipements et de maîtrise du foncier, appellent les ménages à de nouveaux arbitrages quant à leur stratégie résidentielle.

Ces deux mouvements, qui affectent surtout les grandes aires urbaines, n'agissent pas uniformément sur tous les territoires, mais font apparaître des disparités locales dues à des contextes particuliers.

Des formes d'évolution différentes selon les territoires

Au cours des années 1999 - 2008, l'effet de densification l'emporte sensiblement dans l'aire de Vannes et plus nettement encore dans celles d'Auray, Quimper, Lannion et Vitré. Les effets sont plus équilibrés et plus faibles dans les aires de Brest et de Saint-Malo. L'impact du mouvement d'extension est plus vigoureux et se conjugue à une densification forte dans les aires de Rennes, de Saint-

1. selon la définition actuelle des aires urbaines

Briec et de Redon. Tandis que la croissance des aires de Lorient, de Fougères, de Morlaix, de Guingamp et de Pontivy est principalement due à l'extension de la couronne périurbaine. Enfin, l'aire de Dinan se différencie par la conjonction d'un mouvement d'extension du pôle et de réduction de la couronne, dont les communes, attirées par les aires de Saint-Malo et de Rennes, ont rejoint l'espace multipolarisé.

L'aire urbaine de Rennes : entre extension et densification

La croissance de l'aire urbaine de Rennes est remarquable : + 156 000 habitants sur la période, surtout dans la couronne dont la population s'accroît de 48 %. L'étalement s'observe surtout vers le sud, jusqu'aux limites du département et désormais à 20 km (contre 60 km en 1999) de l'aire de Nantes qui, elle, s'étend vers le nord. Au cours des dernières années, ce sont les communes de proche périphérie ainsi que celles situées au-delà de 20 km qui ont enregistré les plus importants gains de population, et non la ville-centre.

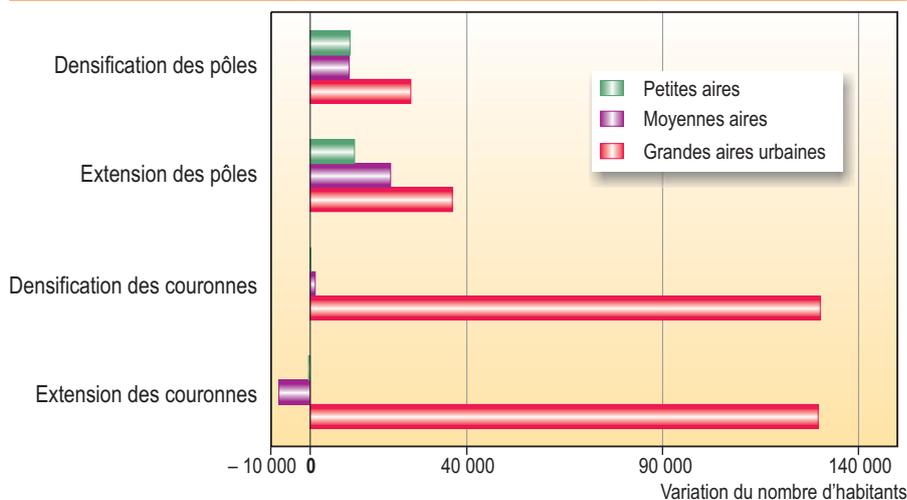
En termes de population, l'aire urbaine de Rennes occupe désormais le 11^e rang national (14^e en 1999) parmi les 240 grandes aires urbaines de France. En termes de superficie, Rennes atteint même la 5^e place, après Paris, Lyon, Bordeaux et Toulouse.

Quel avenir pour les aires urbaines ?

Les tendances actuelles d'évolution des activités - tertiarisation et métropolisation - favorisent la concentration des emplois dans les villes, davantage que celles des habitants qui ont pu trouver, dans les couronnes périurbaines, matière à concilier un cadre de vie en accord avec leurs aspirations, une nécessaire proximité avec leur lieu de travail ainsi qu'une pression moindre sur les prix du logement. Toutefois, dans un contexte de poursuite de l'étalement urbain et de progression des coûts et temps de transport, les stratégies résidentielles se modifient peu à peu comme en témoigne la tendance récente à la densification des aires urbaines. A ceci s'ajoutent des limites à l'extension géographique des aires urbaines, qu'il s'agisse, comme pour celle de Rennes, de limites naturelles au nord ou de contraintes liées à la proximité croissante d'autres aires urbaines au sud.

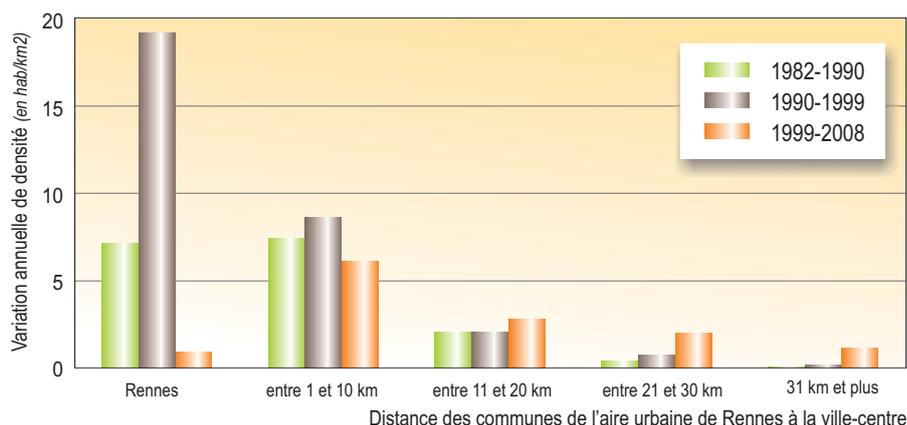
■ Michel Rouxel

Dynamisme des couronnes, autant par densification que par extension Décomposition de la croissance démographique des aires urbaines bretonnes entre 1999 et 2008



Source : Insee, recensements de la population

Une croissance démographique toujours soutenue pour les communes de la proche périphérie Variation annuelle de densité de population selon la distance à la ville de Rennes



Source : Insee, recensements de la population

Lecture : la densité de population des communes situées à plus de 20 km de Rennes a augmenté plus rapidement sur la période 1999-2008 que sur les deux périodes précédentes.

Le zonage en aires urbaines 2010

Le **zonage en aires urbaines 2010** a pour objectif d'avoir une vision des aires d'influence des villes (au sens des agglomérations ou unités urbaines) sur le territoire. Ce nouveau zonage est basé sur les données du recensement de population 2008 et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile-travail.

La méthode d'élaboration de ce nouveau zonage consiste dans un premier temps à retenir les unités urbaines de plus de 1 500 emplois qualifiées de pôles. Parmi ceux-ci, on distingue les **grands pôles urbains** (unités urbaines d'au moins 10 000 emplois), les **moyens pôles** (unités urbaines de 5 000 à moins de 10 000 emplois) et les **petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois).

La seconde étape consiste à définir les **couronnes des grands pôles urbains**, c'est à dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci selon un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « **grande aire urbaine** ».

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs. On définit le concept de **communes multipolarisées des grandes aires urbaines** comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constituent l'**espace périurbain**. L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « **moyenne aire** » et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne « **petite aire** ».

Parmi les communes non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les « **autres communes multipolarisées** » dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les communes restantes sont nommées « **communes hors influence des pôles** ».

On dénombre ainsi sur le territoire français 241 grandes aires urbaines, 131 moyennes aires et 420 petites aires.

Pour mémoire, le précédent zonage en aires urbaines (2001) ne retenait que les pôles offrant plus de 5 000 emplois.

Quelques définitions

- L'**unité urbaine** est un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune construction n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.
- Un **pôle** désigne une unité urbaine qui offre au moins 1 500 emplois.

Pour en savoir plus

- [Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines](#) / Jean-Michel Floch, David Levy. - Dans : *Insee première* ; n° 1375 (2011, oct.). - 4 p.
- [Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes](#) / Chantal Brutel, David Levy. - Dans : *Insee première* ; n° 1374 (2011, oct.). - 4 p.
- [Le renouveau des campagnes bretonnes](#) / Carole Rieu ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n°13 (2011, janv.). - 4 p.
- [Déplacements domicile-travail en Bretagne : plus nombreux, plus longs et souvent en voiture](#) / Luc Goutard ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n°12 (2011, janv.). - 4 p.
- [Le découpage en unités urbaines de 2010](#) / François Clanché, Odile Rascol. - Dans : *Insee première* ; n° 1364 (2011, août). - 4 p.
- [La croissance périurbaine depuis 45 ans. Extension et densification](#) / Brigitte Baccaini, François Sémécurbe. - Dans : *Insee première* ; n° 1240 (2009, juin). - 4 p.
- [Dynamiques régionales, dynamiques urbaines](#) / Patrick Redor. - Paris : Insee, 2010. - Dans : *Insee références* : La France et ses régions . - P. 79 - 87
- Insee (www.insee.fr)
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédacteur en chef : Jean-Marc Lardoux

Composition : Brigitte Cariou

ISSN 2105-1151 - © Insee 2011 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2011

INSEE Bretagne

36, place du Colombier

CS 94439

35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)